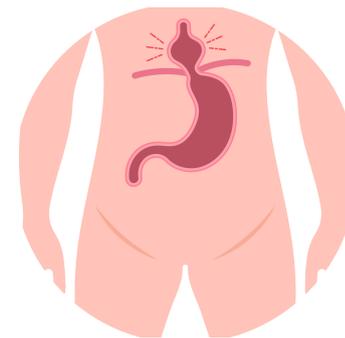


CHIRURGIE ABDOMINALE ET GÉNÉRALE



CONSIGNES POSTOPÉRATOIRES

Fundoplicature selon Nissen/Toupet/ Collis-Nissen/Collis-Toupet



Chère patiente,
Cher patient,

Vous avez été opéré(e) d'une cure de hernie hiatale (fundoplicature selon Nissen/Toupet/Collis-Nissen/Collis-Toupet) par laparoscopie pour le traitement de votre reflux gastro-œsophagien.

Voici quelques consignes et remarques importantes pour votre retour à domicile.

ACTIVITÉS À DOMICILE OU PROFESSIONNELLES

- Evitez les efforts de portée ou de poussée (charges lourdes) pendant une période de 4 à 6 semaines ;
- Vous serez en arrêt de travail entre 3 et 4 semaines en fonction de vos activités professionnelles et de la décision prise avec votre chirurgien. Vous recevrez 2 certificats d'incapacité totale de travail, un avec le diagnostic pour votre mutuelle et un sans diagnostic pour votre employeur ;
- Evitez de conduire pendant une période de quelques jours après une anesthésie générale ;
- Déplacez-vous régulièrement et faites des exercices de marche afin d'éviter l'apparition de phlébite dans les membres inférieurs.

PANSEMENTS

- Ne touchez pas et n'enlevez pas la colle chirurgicale (pellicule transparente qui maintient votre plaie fermée jusqu'à sa cicatrisation). Celle-ci se détachera toute seule pour disparaître totalement après 10 à 15 jours ;
- Les douches sont autorisées, mais la plaie ne peut être mouillée que pendant quelques minutes. Savonnez-vous délicatement puis séchez-vous en tamponnant avec une serviette douce ;
- N'appliquez aucun pansement, pommade ni crème sur la pellicule de colle ;
- Prévoyez une visite vers le 15^{ème} jour postopératoire chez votre médecin traitant pour un contrôle des plaies et enlever les éventuels résidus de colle.

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Respectez bien les consignes données par la diététicienne lors de votre hospitalisation. Le régime sera élargi en fonction de votre tolérance alimentaire et de l'avis de la diététicienne en consultation 1 mois après votre sortie de l'hôpital ;
- La tolérance à chaque aliment est très variable d'une personne à l'autre. Au départ, vous serez obligé de « tâtonner », non seulement sur la nature des aliments mais également sur leur volume, leur taille. Si l'aliment ne passe pas après avoir été mâché, en dernier recours, vous pouvez le manger sous forme de purée, en petits morceaux ou mixé.
- Les blocages sont favorisés par un repas consommé trop vite, dans le bruit, le stress, des aliments insuffisamment mastiqués, une ingestion de liquide au cours du repas ou des aliments mal tolérés. Vous pourrez alors ressentir une douleur au niveau du sternum et des spasmes pouvant durer 20 minutes ;
- Evitez également les boissons gazeuses car le gaz restera bloqué dans votre estomac sans pouvoir remonter en cas d'excès ;
- Mangez en position assise et gardez cette position après le repas pour favoriser la descente des aliments.

DOULEURS ET MAUX ÉVENTUELS

- Douleurs au niveau des épaules, secondairement à l'insufflation de l'abdomen. Ces douleurs peuvent durer quelques jours ;
- Alimentation difficile pendant quelques jours à quelques semaines, d'où l'importance du respect des consignes alimentaires ;
- Sensation de poids sur l'estomac surtout si vous avez consommé des boissons gazeuses ;
- Constipation (à cause de la petite quantité d'aliments ingérés). Buvez au moins 1,5 litre d'eau plate par jour, entre les repas.

TRAITEMENT DE SORTIE

Vous recevrez une prescription pour :

- Des médicaments antidouleurs (respectez bien les posologies !) ;
- Vos médicaments antiacides peuvent être arrêtés, sauf en cas de consigne contraire de la part du médecin (inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) : Pantomed, Nexiam, Oméprazole,...).
- En cas de Collis-Nissen ou de Collis-Toupet, continuez les IPP 1 mois.

MÉDICAMENTS À ÉVITER

- Certains médicaments toxiques pour l'estomac sont à éviter dans la mesure du possible après l'opération: aspirine, anti-inflammatoires, corticoïdes. S'ils sont indispensables, ils doivent être accompagnés d'un médicament protecteur de l'estomac. Parlez-en avec votre médecin généraliste.

RENDEZ-VOUS POSTOPÉRAIRE

- Vous serez revu(e) par votre chirurgien plus ou moins 1 mois après votre opération.

EN CAS DE PROBLÈME ...

Si vous présentez les symptômes suivants :

- Fièvre persistante ;
- Frissons ;
- Douleurs abdominales ou thoraciques importantes qui ne passent pas après la prise d'antidouleurs classiques ;
- Infection au niveau de la cicatrice ;
- Écoulement de liquide par la cicatrice ;
- Douleurs thoraciques ou une gêne importante à la respiration.

- ➡ En premier lieu, vous pouvez contacter et/ou revoir votre chirurgien ou un membre de l'équipe chirurgicale.
- ➡ En second lieu, vous pouvez contacter votre médecin traitant.
- ➡ En cas de problème aigu, rendez-vous aux Urgences. Le service des Urgences est ouvert 7 jours/7 et 24 heures/24.
- ➡ Si vous souhaitez transmettre un message à votre chirurgien après votre retour à domicile, contactez le secrétariat de Chirurgie au 085 27 71 54 (entre 08h00 et 15h30).